

**Troisième concours d'Assistant territorial d'enseignement artistique  
principal de 2<sup>ème</sup> classe  
Spécialité « musique », discipline « trombone »  
2018**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU JURY**

Le Jury du troisième concours d'Assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe, spécialité « Musique » - discipline « Trombone », réuni à TOURS le 3 mai 2018, à 15H00, a déclaré aucun candidat admis.

Fait à TOURS, le 3 mai 2018

**La Présidente des Jurys :**

Mme Catherine CÔME.....

